



Economies d'énergie

Dans le cadre des mesures visant à minimiser le risque de pénurie d'électricité, la Municipalité de la Commune de L'Abbaye a décidé d'introduire les mesures suivantes :

- Extinction de l'éclairage public de 23h00 à 05h00, dès le lundi 14 novembre prochain, et ce jusqu'à la fin de l'hiver à venir
- Les décorations lumineuses de Noël ne seront pas posées cette année

Ces mesures interviennent dans un contexte de crise climatique et énergétique. Elles seront réévaluées en fin d'hiver.

La Municipalité encourage par ailleurs vivement les collectivités et les privés à accélérer et renforcer les mesures d'économies d'énergie.

La Municipalité